

Département du Bas-Rhin
Arrondissement
de Haguenau-Wissembourg
Nombre d'élus : 19
Elus : 19
En fonction : 19
Présents : 15

Commune de MOMMENHEIM
Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 12 Septembre 2023

Sous la présidence de M. Francis WOLF

M. Jérôme BERTIN - M. Steve FUHRMANN - Mme Florence GUTH
Mme Aurélia HEINRICH - Mme Elisabeth JAECK - Mme Aniko JUNG
Mme Caroline KIEFFER-MARTZ - M. Jeannot KLEIN - Mme Anne-Sophie LEMMEL
M. Gérard MITTELHAEUSER - M. Eric MULLER- Mme Marie Louise MUNCHENBACH-KELLER
Mme Sandra WILLMANN.

Absents excusés :

- M. Joseph AMMANN avec pouvoir à M. Gérard MITTELHAEUSER
- M. Alain KEITH avec pouvoir à M. Jeannot KLEIN
- M. Alain BIETH avec pouvoir à Mme Marie-Louise MUNCHENBACH-KELLER
- Mme Agnès KAMMERRER avec pouvoir à M. Eric MULLER

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

4. RESTAURATION DE LA GRANGE DIMIERE : VALIDATION DU RECAPITULATIF DES TRAVAUX ET DE LEUR COUT HT AU 06/06/2023.

Rapporteur : M. Gérard MITTELHAEUSER

Le projet de restauration de l'ancienne Grange dîmière du village a débuté en 2020.

Il a été lancé par une délibération du Conseil municipal du 15/09/2020 qui prévoyait une estimation initiale des dépenses d'un montant de 450 000 € HT (hors Relevés topographiques et architecturaux, diagnostics avant travaux, Etudes de sols, Etudes de structures et missions SPS et CT).

Ce montant de 450 000 € HT de travaux a servi à l'établissement de l'Acte d'Engagement validé le 22/01/2021, qui définit le taux de rémunération de la mission de MOE (12,5 %).

Les aménagements extérieurs n'étaient alors pas inclus et ont été rajoutés par la suite.

Cette première approche avait pris en compte un démontage-remontage à l'identique, sans aménagements extérieurs, et sans prolongation d'une 4ème travée pour la grange.

Le projet s'est ainsi fortement enrichi de la phase programmation à la phase APD.

Le Conseil municipal a validé l'estimatif du montant des travaux à hauteur de 754 500,00 € HT par une délibération du 18 janvier 2022 qui actualisait par la même le plan de financement du projet.

Le projet a continué à fortement s'étoffer de la phase APD à la phase PRO :

- passage des sanitaires standard (16 500 €) à des toilettes automatiques (47 000 €).
- ajout d'un miroir d'eau à la fontaine (la fontaine passe d'un abreuvoir de 250 x 100 cm avec un pilier de 50x50cm, à un ensemble avec miroir d'eau sur une plate-forme en grès de 774 x 160 cm).
- ajout de blocs prises supplémentaires pour le marché et ajout de luminaires supplémentaires
- ajout de points d'eau / bouches incongelables extérieures
- ajout de pavés en pierre (à la place de l'enrobé) à l'Est de la grange C
- ajout d'une haie avec des arceaux, et de plantes grimpantes
- ajout d'un portail en métal dans le porche du bâtiment A
- ajout de cagettes d'infiltration des eaux pluviales

Lors du choix des entreprises, les options et avenants ont été validés par le Conseil municipal par des délibérations du :

- 12 avril 2022 – n°5 : Attribution du lot 1 : Démontage- restauration et remontage Charpente-couverture
- 15 décembre 2022- n°11 : Attribution des lots 2 à 6
- 21 février 2023 – n°8 : Avenants au lot 1 : Démontage- restauration et remontage Charpente-couverture
- 21 février – n°9 : Attribution du lot 7- Electricité
- 11 juillet 2023 – Attribution du lot 8 : Menuiseries extérieures

Le projet a également fait l'objet de réflexions et de suivi à l'occasion des séances de travail de la Commission travaux qui s'est réunie aux dates suivantes :

- 07 septembre 2023
- 02 mars 2023
- 10 janvier 2023
- 25 mai 2021
- 03 décembre 2020
- 02 novembre 2020
- 07 juillet 2020

In fine, les évolutions et options retenues s'établissent comme suit :

LOT 01 charpente-couverture :

- Option couverture Biberschwanz (au lieu des tuiles mécaniques) sur la galerie B
- Option auvents sur les 2 pignons Ouest
- Option plancher bois
- Estimation à 283 000 €, offre à 290 414 € sans options et 314 309 € avec options puis avenant 1 : restitution du colombage sur le bât B
Avenant 2 : demi-travée colombage sur le bâtiment A côté
Avenant 3 : 2 baies supplémentaires

Soit 329 979 € HT

LOT 02 aménagements extérieurs :

- Option cuve de récupération des EP en béton 10 000 L à 5 390 € HT
- Plus-value éclairage immergé des jets d'eau du miroir
- Divers plus-values / moins-values (rajout d'un 2ème point d'eau et assainissement dans buvette, déplacement cuve de récupération EP, etc.).

soit 267 287 € HT

LOT 07 électricité :

- Option luminaires à 17 803 € HT

LOT 08 menuiseries extérieures :

- Option porte de grange supplémentaire à 7 040 € HT
- Option 2 fenêtres supplémentaires 1 700 € HT

Aux termes des modifications du projet, le coût total des travaux HT, s'élève au 06/06/2023, au montant de 930 350,35 € HT qui s'établit de la manière suivante :

Lot	DESIGNATION	COUT € HT
01	DEMONTAGE RESTAURATION ET REMONTAGE CHARPENTE-COUVERTURE	329 979,38
02	AMENAGEMENTS EXTERIEURS ET ASSAINISSEMENT	267 287,00
03	GROS-OEUVRE	75 307,00
04	ECHAFFAUDAGES	15 693,00
05	CHAUX-CHANVRE ET ENDUITS	100 022,75
06	TOILETTES AUTOMATIQUES	47 000,00
07	ELECTRICITE (hors luminaires : 35 000,00)/ Avec LUMINAIRES	50 746,22
08	MENUISERIES EXTERIEURES	41 260,00
09	FOUR A PAIN (estimation)	3 055,00
TOTAL :		930 350,35 €

Il est demandé au Conseil municipal de valider le coût total HT des travaux de restauration de la Grange d'îmière.

*Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,*

➤ **VALIDE** le montant des travaux de restauration de la grange d'îmière à hauteur de 930 350,35 € HT selon le tableau récapitulatif détaillé des dépenses ci-dessus.

➤ **CHARGE** le maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération et les autorisent à signer tout document y afférent.

La délibération est adoptée à l'unanimité des votants.

Pour extrait conforme,

Le Maire, **Francis WOLF**

Le (la) secrétaire de séance, **Eric MULLER, 1er adjoint au maire**



